



Puis-je obtenir une meilleure indemnisation que ce que l'assurance auto me propose ?

Conseils pratiques publié le 28/11/2019, vu 1238 fois, Auteur : [N°11 Avocats - Maître Scandolera](#)

Assurez-vous de recevoir l'indemnisation à la hauteur de votre préjudice à la suite de votre accident.

Le moment que vous attendiez est finalement arrivé : votre assureur vous annonce l'indemnisation que vous allez percevoir à la suite de votre accident. Plusieurs cas de figure : vous n'y connaissez pas grand-chose et ce chiffre ne vous évoque rien ? Il vous semble en dessous de la réalité ? Etc.. Eh bien, c'est possible, car dans de nombreux cas, vous pouvez prétendre à une meilleure indemnisation que celle qui vous est proposée et ce, grâce à l'intervention d'un avocat spécialisé en droit d'assurance. Voyons plus en détail comment et pourquoi ?

Pourquoi une meilleure indemnisation est-elle possible ?

Il faut savoir avant toutes choses que les assurances sont des organismes privés. Dès lors, vous comprenez mieux pourquoi même si vous versez vos mensualités depuis de nombreuses années, lorsque vous avez un accident de voiture, par exemple, votre assureur va chercher à servir ses intérêts avant les vôtres. Cela ne signifie pas forcément que la compagnie d'assurance ne va rien vous verser : cela pourrait s'avérer être une très mauvaise publicité pour eux. Mais elle versera toujours le minimum et, si vous lui offrez une opportunité de vous refuser l'indemnisation, elle s'en saisira. De ce fait, il est important de bien remplir chaque document avec précision, de les renvoyer dans les délais, de ne pas mentir ou omettre quoi que ce soit, etc.. Ainsi, vous vous assurez de ne pas lui donner de prétexte de ne pas vous indemniser. C'est pourquoi, nous vous conseillons de faire appel à un avocat en assurance dès le début de vos démarches afin de vous assurer de tout faire dans les règles. Par ailleurs, il a été constaté que lorsqu'un professionnel est inclus dans l'affaire, l'indemnisation reçue par l'assuré est plus élevée. Ceci découle de son expertise. En effet, il connaît précisément les indemnités auxquelles vous pouvez prétendre et de quelle façon procéder pour les obtenir.

Comment une meilleure indemnisation est-elle possible ?

Votre assurance auto va réunir tous les documents qui lui sont nécessaires. Puis, elle va réaliser les expertises. Enfin, elle va vous proposer une indemnisation en fonction de votre contrat d'assurance. Il se peut que ce montant vous paraisse en dessous de la réalité ou pire, l'indemnisation peut vous être refusée. Vous devez savoir que vous avez alors tout à fait le droit de contester leur proposition si celle-ci ne vous satisfait pas. Une fois votre droit de refus utilisé, il vous faudra argumenter. Faire appel à un professionnel est le meilleur moyen de vous assurer de

recevoir l'indemnisation la plus juste. En effet, certaines compagnies d'assurance peuvent vous proposer de faire appel à leur protection juridique, mais alors, l'avocat est rémunéré par elle. En faisant appel à un avocat en droit des assurances, vous vous assurez d'être l'unique client de celui-ci. Il se chargera de défendre vos intérêts et seulement les vôtres.

Si vous souhaitez vous assurer d'obtenir la meilleure indemnisation par rapport à votre dommage corporel ou matériel et profitez de nombreux autres avantages, n'hésitez pas à confier votre affaire à un avocat en droit d'assurance. [Cliquez ici](#) pour découvrir notre cabinet.